

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 18 mai 2016

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue en la salle du conseil des maires, le 18 mai 2016 à 20 h 15. Sont présents :

Absent	La Guadeloupe
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
Mme Carmelle Carrier	Saint-Benoît-Labre
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. Normand Roy	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Gaétan Bégin	Saint-Évariste-de-Forsyth
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Claude Morin	Saint-Georges
Mme Céline Bilodeau	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Jean-Marc Paquet	Saint-Martin
M. Jean-Guy Plante	Saint-Philibert
M. Jean-Guy De Blois	Saint-René
Mme Christine Caron	Saint-Simon-les-Mines
M. Gaston Létourneau	Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Bégin, préfet et maire de Notre-Dame-des-Pins. M. Luc Bergeron, directeur général adjoint, est présent ainsi que M. Éric Paquet, directeur général, qui agit à titre de secrétaire de la rencontre.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Pierre Bégin, procède officiellement à l'ouverture de la séance.

2016-05-076

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Gaétan Bégin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 avril 2016;
 - 3.2. Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 10 mai 2016;
4. Dossiers régionaux :

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 18 mai 2016

- 4.1. Avis de motion et dispense de lecture relatif à l'adoption du règlement 2016-88 édictant le plan de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;
- 4.2. Politique de développement du territoire :
 - Aucun sujet;
- 4.3. Entretien de la Route verte – Compensation financière 2015-2016;
- 4.4. Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
- 4.5. Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) – Demande d'aide financière;
- 4.6. Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie suite à l'approbation ministérielle;
- 4.7. Entente de développement culturel – Reddition de comptes;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1. Certificats de conformité :
 - Aucun sujet;
 - 5.2. Avis au MDDELCC – Travaux d'entretien sur un tronçon du cours d'eau Roy à Saint-Martin;
6. Gestion du personnel :
 - 6.1. Service de génie municipal – Nomination de M. Olivier Lachance à titre d'employé régulier;
 - 6.2. Service d'évaluation foncière – Embauche de Mme Marie-Soleil Sabourin à titre de technicienne en évaluation auxiliaire;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Dépôt de documents :
 - 9.1. États financiers mensuels;
 - 9.2. Procès-verbal de la rencontre du 19 février 2016 de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA);
 - 9.3. Offre de services des ministères et organismes;
 - 9.4. Bilan de l'inspection régionale;
 - 9.5. Bilan des procédures de vente pour taxes;
 - 9.6. Transport Autonomie Beauce-Etchemins – Dépôt de divers documents;
10. Divers :
 - 10.1. Demande d'aide financière – Relais pour la vie 2016;
 - 10.2. Motion de félicitations – Fondation Catherine de Longpré;
 - 10.3. Offre de services en soutien technique du Service informatique – Ville de Saint-Georges;
 - 10.4. Formation eau potable;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

2016-05-077

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 20 AVRIL 2016**

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par madame Christine Caron et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 20 avril 2016 tel que rédigé par le directeur général.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU
10 MAI 2016**

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité administratif du 10 mai 2016 à titre d'information.

AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-88 ÉDICTANT LE PLAN DE
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE
DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN**

Avis de motion et dispense de lecture est, par la présente, donné par madame Manon Veilleux qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera soumis pour approbation et décret. Ce règlement, s'il est adopté, fera suite à l'approbation par les autorités gouvernementales du plan de gestion des matières résiduelles déposé par la MRC et édictera celui-ci sous forme de règlement officiel de la MRC.

2016-05-078

**ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – COMPENSATION
FINANCIÈRE 2015-2016**

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a annoncé une aide financière compensatoire pour soutenir le maintien des actifs de la Route verte en 2015-2016;

Attendu que la part à laquelle la MRC de Beauce-Sartigan pourrait avoir droit s'élève à la somme de 20 388,18 \$;

Attendu que pour bénéficier de cette aide financière, la MRC doit fournir un rapport justifiant des dépenses encourues pour un montant au moins équivalent à l'aide attribuée;

Attendu que les dépenses engagées par la MRC de Beauce-Sartigan et admissibles à la subvention pour la période visée sont de l'ordre de 23 236,83 \$

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l'unanimité, d'adopter le rapport des dépenses d'entretien de la Route verte pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 pour une somme de 23 236,83 \$ et qu'il soit transmis au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

2016-05-079

**PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES (PIIRL) – RAPPORT D'ÉTAPE 3 – ÉLABORATION DE LA
STRATÉGIE D'INTERVENTION ET ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
DES COÛTS**

Attendu la démarche proposée par le ministère des Transport du Québec pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

Attendu que l'étape 1 consistait en une description du réseau routier local et l'élaboration d'un profil socioéconomique de la région;

Attendu que l'étape 2 nécessitait d'effectuer la désignation des routes prioritaires et de dresser le bilan de leur état;

Attendu que le rapport de l'étape 3 consistant en l'élaboration de la stratégie d'intervention et l'estimation préliminaire des coûts est déposé pour adoption à la présente séance;

Attendu que les maires ont pris connaissance de ce rapport dans son ensemble et s'en estiment satisfaits;

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Gaétan Bégin et résolu à l'unanimité, d'adopter le Plan d'intervention et d'en autoriser sa transmission au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

2016-05-080

**TABLE AGROALIMENTAIRE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES
(TACA) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Attendu que la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) s'est adressée aux MRC via la Table régionale des élus de Chaudière-Appalaches afin de financer ses activités;

Attendu que la TACA a pour mission de favoriser le développement bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches;

Attendu que pour ce faire, la TACA agit en concertation avec les acteurs régionaux (producteurs, entreprises, municipalités, etc.) en accompagnant ceux-ci afin d'assurer ce développement;

Attendu qu'un comité de travail a été formé au sein de la Table des élus afin d'évaluer certains scénarios de financement;

Attendu qu'une proposition a été déposée et fixe la participation financière de la MRC de Beauce-Sartigan à 6 950 \$ par année pendant trois ans;

Attendu que les élus de Beauce-Sartigan ne sont pas en mesure d'évaluer l'impact réel de la TACA sur le développement agroalimentaire de la région dans la mesure où la proportion des actions réalisées versus le mode de financement proposé laisse plutôt perplexe;

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité, d'aviser les MRC de Chaudière-Appalaches que la MRC de Beauce-Sartigan ne supportera pas financièrement la TACA au cours du présent exercice financier.

2016-05-081

**ADOPTION DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN
SÉCURITÉ INCENDIE**

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan a adopté lors de la session du 25 novembre 2015 la résolution numéro 2015-11-208 qui approuvait, tel que présenté, le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie devant être transmis au ministre de la Sécurité publique pour attestation de conformité aux orientations ministérielles;

Attendu que le ministre de la Sécurité publique a officiellement délivré, le 12 mai 2016, l'attestation de conformité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Beauce-Sartigan par rapport aux orientations ministérielles;

Attendu que selon l'article 23 de la Loi sur la sécurité incendie, le conseil de la MRC de Beauce-Sartigan doit, après avoir reçu l'attestation de conformité, adopter sans modification son schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

Attendu que selon l'article 24 de la Loi sur la sécurité incendie, un avis indiquant la date d'entrée en vigueur du schéma révisé doit être publié dans un journal diffusé sur le territoire de l'autorité régionale;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gaétan Bégin, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu à l'unanimité, que la MRC de Beauce-Sartigan :

- Adopte le schéma de couverture de risques en sécurité incendie tel que déposé à cette séance;
- Procède à un avis public dans le journal qui décrète l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Beauce-Sartigan comme étant le jour même de ladite parution;
- Transmette une copie certifiée conforme du schéma ainsi qu'un résumé de celui-ci aux municipalités du territoire de la MRC Beauce-Sartigan, aux MRC limitrophes et au ministre.

2016-05-082

**ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL – REDDITION DE
COMPTES**

Attendu la reddition de comptes 2015-2016 de l'entente de développement culturel déposée aux élus à la présente séance;

En conséquence, il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité, d'approuver la reddition de comptes 2015-2016 de la MRC de Beauce-Sartigan telle que déposée.

2016-05-083

AVIS DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUTORISATION POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU ROY (JOS-CLICHE) DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN

Attendu que la Municipalité de Saint-Martin a déposé, par sa résolution 114-05-2016, une demande afin que des travaux d'entretien soient réalisés sur un tronçon du cours d'eau Roy (Jos-Cliche) situé sur le lot 5 425 459 du cadastre du Québec, sur une longueur d'environ 205 mètres;

Attendu que ces travaux d'entretien consistent à enlever des sédiments afin de rétablir un drainage efficace de la terre en culture;

Attendu que M. Stéphane Maheux, fonctionnaire municipal désigné pour la gestion des cours d'eau, a constaté que l'intervention demandée est justifiée;

Attendu que les propriétaires du terrain M. Sauveur Poulin et Mme Francine Lescomb prennent en charge tous les frais inhérents à ces travaux (exécution, honoraires professionnels, déplacements, etc.);

Attendu que le Service de génie municipal de la MRC de Beauce-Sartigan a été mandaté pour préparer les documents techniques exigés pour ces travaux;

Attendu que le propriétaire va réaliser lui-même les travaux;

Attendu que le fonctionnaire municipal désigné, M. Stéphane Maheux, assumera la surveillance des travaux;

Attendu que cette partie de cours d'eau a déjà fait l'objet de travaux par le MAPAQ et qu'un acte d'accord est disponible;

En conséquence, il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu unanimement :

- de déposer un avis préalable auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques pour la réalisation de travaux d'entretien sur le lot 5 425 459 du cadastre du Québec sur une longueur d'environ 205 mètres;
- de confirmer le mandat donné au Service de génie municipal de la MRC pour réaliser les plans et devis nécessaires au dépôt de la demande;
- d'autoriser M. Sauveur Poulin à réaliser les travaux d'entretien conformément à l'avis préalable émis par le MDDELCC;
- de confirmer le fonctionnaire municipal désigné, M. Stéphane Maheux, comme responsable de la surveillance des travaux;

2016-05-084

SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL – NOMINATION DE M. OLIVIER LACHANCE À TITRE D'EMPLOYÉ RÉGULIER

Attendu que la période d'essai de monsieur Olivier Lachance, ingénieur civil, est terminée;

Attendu la recommandation du directeur général concernant l'évaluation du travail effectué par monsieur Lachance au cours de cette période;

Il est proposé par madame Lyne Bourque, appuyé par madame Manon Veilleux et résolu à l'unanimité, de confirmer le statut d'employé régulier de monsieur Olivier Lachance au poste d'ingénieur civil, rétroactivement au 21 avril 2016.

2016-05-085

SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ÉVALUATION AUXILIAIRE

Attendu la recommandation de la Direction générale relative à l'ouverture d'un poste de technicien en évaluation auxiliaire pour le Service d'évaluation foncière;

Il est proposé par monsieur Alain Quirion, appuyé par monsieur Normand Roy et résolu unanimement, de procéder à l'embauche de madame Marie-Soleil Sabourin au poste de technicienne en évaluation auxiliaire, échelon 1, rétroactivement au 2 mai 2016.

Il est également résolu que les sommes relatives au financement de cette ressource soient financées à même la partie 1 du budget.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels du mois d'avril 2016;
- Procès-verbal de la rencontre de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA);

- Offre de services des ministères et organismes gouvernementaux;
- Bilan inspection régionale;
- Bilan des procédures de vente pour taxes;
- Rapport d'activités 2015 - Transport Autonomie Beauce-Etchemins;

2016-05-086

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RELAIS POUR LA VIE 2016

Attendu la demande d'aide financière expliquée aux élus par M. Claude Morin, maire de la ville de Saint-Georges, relativement à l'activité Relais pour la vie 2016 qui se tiendra le 4 juin prochain;

Il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement, de verser la somme de 1 760 \$ dans le cadre l'activité mentionnée précédemment.

Monsieur Claude Morin n'a pas participé aux délibérations sur ce sujet.

2016-05-087

MOTION DE FÉLICITATIONS – FONDATION CATHERINE DE LONGPRÉ

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Paquet, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu unanimement, de transmettre une motion de félicitations à la Fondation Catherine de Longpré pour l'excellent travail réalisée par cette organisation dans le cadre de la relocalisation de ses installations.

OFFRE DE SERVICES EN SOUTIEN TECHNIQUE DU SERVICE INFORMATIQUE – VILLE DE SAINT-GEORGES

Monsieur Claude Morin, maire de la ville de Saint-Georges, avise les élus que son organisation est disposée à évaluer la pertinence d'offrir un service de soutien technique en informatique aux municipalités rurales du territoire.

Les directrices et directeurs des municipalités locales seront sollicités à cet effet.

FORMATION EAU POTABLE

Monsieur Dany Quirion, maire de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, rappelle aux élus la formation sur le traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution (OTUND) envisagée à l'automne dans notre région.

Il invite les municipalités à démontrer leur intérêt envers cette formation le plus tôt possible.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des élus ou du public n'est adressée au président de l'assemblée.

2016-05-088

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par madame Christine Caron et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 21 h 20.

Pierre Bégin, préfet

Éric Paquet, directeur général